

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
187^e année
2 juin 2011
n° 21 / 7470^e
pages 1401 à 1472

NOTES / Vente

Promesse unilatérale de contrat : chronique d'un revirement manqué, note sous Civ. 3^e, 11 mai 2011

> Denis Mazeaud

1457

> Daniel Mainguy

1460

ÉDITO

1401 L'Europe et les notaires : même pas peur !, *Félix Rome*

ACTUALITÉS

Loi de simplification et de clarification du droit du 17 mai 2011 :

1405 • aspects de droit de la consommation

1408 • aspects de droit des affaires

1415 • impact sur la gestion immobilière

1423 • aspects de droit social

POINT DE VUE

1426 Un coup d'Etat juridique?, *Dominique Chagnollaud*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

1429 **Chroniques** : La sauvegarde financière accélérée - analyse et perspectives d'avenir, *Reinhard Dammann et Sophia Schneider*

1441 Procédure de sauvegarde et concurrence : le divorce consommé, *Linda Arcelin Lécuyer*

1445 **Panorama** : Droit des transports, *Hugues Kenfack*

1463 **Notes** : Avocats : le *partnership* est une personne morale, le *partner* est un collaborateur, et le collaborateur est responsable, note sous Civ. 1^{re}, 17 mars 2011, *Bruno Dondero*

1467 La procédure en matière de presse en proie aux contradictions, note sous Civ. 1^{re}, 3 févr. 2011, et Paris, 15 févr. 2011, *Christophe Bigot*

ENTRETIEN

1472 Alain Lamassoure - L'initiative citoyenne européenne, un instrument paneuropéen de démocratie participative

DALLOZ



31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
RENAUD LEFEBVRE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER
Denis MAZEAUD, Philippe MERLE
et Charles VALLEE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédictine FAUVARQUE-COSSON

EDITION

Philippe WEISS (5357) - Directeur de l'édition.

REDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef
Inès GALLMEISTER (5356) Rédactrice en chef adjointe

• REDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)
• CHEFS DE RUBRIQUES
Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET
Commerce électronique: Cédric MANARA
Concurrence - Distribution: Eric CHEVRIER
Contrat d'affaires: Xavier DELPECH
Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH
Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD
Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET
Propriété intellectuelle: Jeanne DALEAU
Société et marché financier: Alain LIENHARD

• EDITION - REALISATION

Secrétaires de rédaction:
Françoise ARRIAGADA (5363)
Katy PERCHEREAU (5366)
Secrétaire d'édition: Patricia PRIN (5284)
Maquettiste - Graphiste: Patrick VERDON (5448)

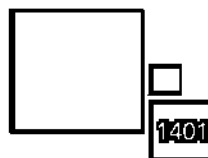
ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Mélanie WONG
Abonnements: Yvette NAVY
Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN
Abonnements: ventes@dalloz.fr
Tél: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92
Revue hebdomadaire (44 numéros par an)
Prix de l'abonnement: France: 385 € HT (393,09 € TTC)
Etranger: 451 € HT (460,47 € TTC)
Prix au numéro: 18,38 € TTC
ISSN 0034-1835
N° CPPAP 1012 T 82206
JOUVE, 733, rue St Léonard BP 3
53101 Mayenne cedex
Dépôt légal - Juin 2011

Éditions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3 956 040 €
Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e
RCS Paris 572 195 550
Siret 572 195 550 0098
Code APE 5811Z
TVA FR 69 572 195 550
Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

Ce numéro contient un encart broché à cheval
« Abonnements Recueil / Kiosque »
et un encart jeté
« Constitutions »



ÉDITO par Félix Rome

1401 L'Europe et les notaires : même pas peur !



1404

DROIT DES AFFAIRES

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Lettre d'intention: faire en sorte = obligation de résultat, *Com.* 17 mai 2011

Consommation

Loi de simplification du droit:
aspects de droit de la consommation

Entreprise en difficulté

Ouverture de procédure-sanction: portée de l'abrogation immédiate, *Com.* 17 mai 2011

Professionnels indépendants: rien que le livre VI du code de commerce, *Com.* 17 mai 2011

Fonds de commerce et commerçants

Loi de simplification du droit:
divers aspects de droit des affaires

Propriété intellectuelle

Droit d'auteur: exception d'inclusion fortuite, *Civ. 1^{re}*, 12 mai 2011

Contrefaçon de marque: atteinte étrangère à la vie des affaires, *Com.* 10 mai 2011

Société et marché financier

Enquêtes de l'AMF: renonciation aux règles de l'audition, *Com.* 24 mai 2011

AMF: compétence des juridictions administratives, *T. confl.*, 2 mai 2011

1411

DROIT CIVIL

Bien-Propriété

Campement de Roms: octroi d'un délai avant l'expulsion, *Lyon*, 10 mai 2011

Contrat-Responsabilité-Assurance

Accident de la circulation: réparation du préjudice, *Civ. 2^e*, 12 mai 2011

Abus de fonction: exonération du commettant, *Civ. 2^e*, 12 mai 2011

Famille-Personne-Succession

Œuvres d'art: le support matériel est un bien commun, *Civ. 1^{re}*, 12 mai 2011

Recel successoral: détournement de fonds par un associé, *Civ. 1^{re}*, 18 mai 2011

Gestion d'un bien indivis: indemnité due par le gérant, *Civ. 1^{re}*, 18 mai 2011

1414

DROIT IMMOBILIER

Construction-Urbanisme

Constatation de l'achèvement d'un immeuble à construire: un correctif attendu

Copropriété

Loi de simplification du droit:
impact sur la gestion immobilière
Surveillance vidéo: consentement des copropriétaires, *Civ. 3^e*, 11 mai 2011

1417

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Accès à la profession de notaire: condition de nationalité, *CJUE* 24 mai 2011

1418

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Jurés en correctionnel et justice des mineurs: adoption en première lecture

Presse et communication

Diffamation et sujet d'intérêt général: appréciation par la Cour de cassation, *Crim.* 29 mars 2011

Exception de vérité: inconstitutionnalité de l'interdiction d'évoquer des faits de plus de dix ans, *Cons. const.*, 20 mai 2011

Procédure pénale

Reconnaissance préalable de culpabilité: homologation, *Crim.* 29 mars 2011
Garde à vue sans avocat: portée des aveux, *Crim.* 11 mai 2011

1422

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Production et distribution d'électricité: transfert des obligations, *Com.* 10 mai 2011

Droit constitutionnel

QPC: office du juge de cassation après décision d'inconstitutionnalité, *CE* 13 mai 2011

1423

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

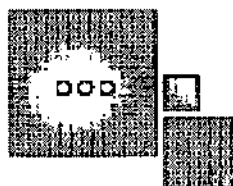
Loi de simplification du droit:
aspects de droit social
Licenciement: respect d'une procédure conventionnelle, *Soc.* 17 mai 2011
Fonctionnaire délégué du personnel: compétence administrative, *Soc.* 17 mai 2011
Institutions représentatives du personnel: carence de l'employeur, *Soc.* 17 mai 2011
Rémunération: pas de modification sans l'accord du salarié, *Soc.* 18 mai 2011

1425

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

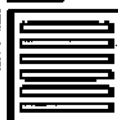
Nullité d'un compromis: prétention des parties, *Civ. 3^e*, 11 mai 2011
Honoraires d'avocat: mission confiée par justice, *Civ. 2^e*, 12 mai 2011



1426 Un coup d'Etat juridique?
par Dominique Chagnollaud



ÉTUDES ET COMMENTAIRES



CHRONIQUES

1429 La sauvegarde financière accélérée - analyse
et perspectives d'avenir
par Reinhard Dammann et Sophia Schneider

1441 Procédure de sauvegarde et concurrence:
le divorce consommé
par Linda Arcelin Lécuyer

PANORAMA

1445 Droit des transports
janvier 2009 - décembre 2010
par Hugues Kenfack

NOTES

1457 Promesse unilatérale de vente: la Cour de cassation
à ses raisons..., note sous Civ. 3^e, 11 mai 2011
par Denis Mazeaud

1460 L'efficacité de l'efficacité de la rétractation
de la promesse unilatérale de contracter,
note sous Civ. 3^e, 11 mai 2011
par Daniel Mainguy

1463 Avocats: le partnership est une personne morale,
le partner est un collaborateur, et le collaborateur
est responsable, note sous Civ. 1^{re}, 17 mars 2011
par Bruno Dondero

1467 La procédure en matière de presse en proie
aux contradictions, note sous Civ. 1^{re}, 3 févr. 2011,
et Paris, 15 févr. 2011
par Christophe Bigot



ENTRETIEN

1472 Alain Lamassoure - L'initiative citoyenne européenne,
un instrument paneuropéen de démocratie participative

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz*, donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction.

Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) soit à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), soit à Inès Gallmeister (i.gallmeister@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes: pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas page comprises); pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page); pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises).